

CRC DC

RAPPORT
ANNUEL

2022 - 2023



TABLE DES MATIÈRES

4	Président.e.s
4	Président.e.s du Conseil
5	Registres
5	Conseil d'administration
6	Message du Président
8	Message de la directrice générale
10	Organigramme des comités
11	Rapports des comités
12	Rapport du comité des règlements
13	Rapport du comité de gouvernance
15	Rapport du comité des affaires de Fellowship
17	Rapport des adhésions
19	En mémoire
20	Rapport du comité du budget et du processus de vérification
22	États financiers
32	Rapport du comité de l'examen de Fellowship
35	Statistiques Examen de Fellowship
36	Rapport comité des appels
38	Rapport de l'examen de Fellowship
39	Équipes des examinateur.trice.s des spécialités

PRÉSIDENTS

Dr Frank A. Smith	1966 - 1967	Dr Charles G. Baker	1989 - 1991
Dr C. H. M. Williams	1967 - 1969	Dr Guy Maranda	1991 - 1993
Dr R. L. Scott	1969 - 1970	Dr R. John McComb	1993 - 1995
Dr C. Ames	1970 - 1971	Dr Michael I. MacEntee	1995 - 1997
Dr Arthur M. Hayes	1971 - 1972	Dr John G. Fraser	1997 - 1999
Dr W. H. Feasby	1972 - 1973	Dr Allen S. Wainberg	1999 - 2001
Dr Arthur W. S. Wood	1973 - 1974	Dr James Shosenberg	2001 - 2002
Dr Franklyn W. Lovely	1974 - 1975	Dr David Kennedy	2002 - 2004
Dr Sheldon M. Claman	1975 - 1977	Dr Elie M. Wolfson	2004 - 2006
Dr George S. Beagrie	1977 - 1979	Dr James L. Leake	2006 - 2008
Dr Norman Levine	1979 - 1981	Dr J. Richard Emery	2008 - 2010
Dr James H. P. Main	1981 - 1983	Dr Garnet Packota	2010 - 2012
Dr K. J. Paynter	1983 - 1984	Dr Leland McFadden	2012 - 2014
Dr James H. P. Main	1984 - 1985	Dr Hugh Lamont	2014 - 2016
Dr Michael J. Cripton	1985 - 1987	Dr Christopher Robinson	2016 - 2018
Dr Rod L. Moran	1987 - 1989		

PRÉSIDENT.E.S DU CONSEIL

Dr Hugh Lamont	2018 - 2020
Dre Carolyn Mason	2020 - 2022
Dr Izchak Barzilay	2022 - présent

REGISTRAIRES

Dr John A. Speck 1966 - 1993

Dr Keith Titley 1993 - 2008

Dre Patricia A. Main 2008 - 2012

Dr David S. Precious 2012 - 2014

Dr Garnet V. Packota 2014 - 2015
(Intérimaire)

Dr Keith Morley 2015 - 2016

Dr Leland McFadden 2018 - 2020
(Registraire Émérite)

Dr John Zarb 2020 - present

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dr Izchak Barzilay, Président

Dr Jean-Pierre Picard, Vice-président

Dr John Zarb, Registraire

Dre Carolyn Mason, Présidente émérite

Dr James Posluns, Trésorier

Dre Christine Corbeil, Examinatrice-en-chef

Mme Amandine Perdebat, Secrétaire

Dr Constantine Batsos, Santé dentaire publique

Dr John Odai, Endodontie

Dr Daniel Turgeon, Radiologie buccale et maxillo-faciale

Dr Maico Melo, Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Nadia Marchese, Médecine buccale

Dre Lisa Johnson, Pathologie buccale

Dr James Noble, Orthodontie

Dr Paul Andrews, Dentisterie pédiatrique

Dr Jean-Pierre Picard, Parodontie

Dre Ming-Yi Chou, Prosthodontie

Mme Farhana Mahbub, Membre du publique



CRCDC

MESSAGE DU PRÉSIDENT

J'ai eu l'insigne honneur de mener à bien ma première année en tant que président du Conseil d'administration du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège). Je suis extrêmement heureux que le Collège ait pu s'appuyer sur les succès de ma prédécesseure, la Dre Carolyn Mason. Cela n'aurait pas été possible sans les contributions extraordinaires du personnel de notre siège social, dirigé par la directrice générale, Mme Amandine Perdebat, et d'un Conseil d'administration extrêmement engagé et solidaire.

Initiatives stratégiques

Notre plan stratégique triennal s'est achevé cette année. Tout au long de ce rapport annuel, vous trouverez différentes mises à jour sur les travaux réalisés. À cette fin, le Collège a également organisé une session de planification stratégique en novembre 2022, qui a débouché sur un nouveau plan stratégique triennal.

Cette ambitieuse Vision 2026 prévoit la présence du Collège à une échelle bien plus globale qu'avant. Le titre de FCRCDC témoigne d'un niveau d'engagement plus élevé dans le domaine des spécialités dentaires et montre que le porteur de cette désignation est une personne qui vise l'excellence dans toutes les facettes de sa vie professionnelle. Cette désignation a été reconnue au-delà de l'Amérique du Nord, et le Collège a la possibilité d'en tirer parti.

Depuis le début de mon mandat, je me suis engagé à veiller à ce que le Collège continue à être transparent et à maintenir une communication externe et interne appropriée sur notre gouvernance. Je pense que cela a été le cas, avec des mises à jour organisationnelles plus nombreuses pour nos membres et une implication plus importante avec nos parties prenantes externes.

Administration de l'Examen de Fellowship

L'Examen de Fellowship est conçu pour évaluer les capacités de prise de décision et de jugement d'un.e candidat.e, y compris l'évaluation efficace des besoins et la prestation d'excellents soins aux patient.e.s de manière générale, holistique et systématique. Il reste l'un des critères d'attribution du titre de FCRCDC, et donc de l'adhésion au Collège.

À la suite de la recommandation des examinateur.trice.s-en-chef de l'Examen de Fellowship, le Conseil d'administration a pris la décision de proposer un format hybride pour l'administration de l'Examen de Fellowship en 2023. Il a été conçu comme un système « face à écran », dans lequel les examinateur.trice.s se réunissent en personne et les

candidat.e.s continuent à passer l'examen virtuellement depuis le lieu qui leur convient le mieux. Ce nouveau format permet aux examinateur.trice.s d'administrer l'examen en personne, ce qui est essentiel pour assurer la rétention et le maintien de leur engagement dans le processus.

L'administration de 2023 s'est déroulée de mai à juin 2023. J'ai le plaisir de confirmer que chaque candidat.e a eu la possibilité de passer son examen dans son intégralité.

Ce succès est dû aux qualités de direction importantes de l'Examinatrice-en-chef de l'Examen de Fellowship, la Dre Christine Corbeil, et de l'Examinateur-en-chef associé de l'Examen de Fellowship, le Dr Garry Aslanyan, soutenus par le Directeur des évaluations, M. Kyle Todt, et le reste de l'équipe d'évaluation.

Je tiens également à saluer les efforts incroyables des Examineur.trice.s-en-chef de l'Examen de Fellowship et de leurs équipes d'examineur.trice.s, qui ont fait preuve d'un engagement sans faille.

Affaires de Fellowship

L'une des pierres angulaires du plan stratégique 2020-2023 du Collège est le développement d'un programme d'adhésion complet et exhaustif. Sous la direction du registraire, le Dr John Zarb, des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation de cet objectif stratégique.

La communication avec les membres s'est poursuivie sur la lancée des années précédentes. Nous avons maintenu nos bulletins d'information trimestriels, renforcé notre présence sur les médias sociaux afin d'élargir notre portée et fourni plusieurs mises à jour écrites de routine afin de tenir tout le monde informé.

Cette année a été marquée par de nombreuses possibilités de formation continue pour nos membres. Les webinaires mensuels, qui ont couvert un large éventail de sujets, ont été très bien accueillis. Ces activités seront couronnées par une journée de formation continue en personne en septembre 2023, la deuxième journée de ce type organisée par le Collège.

Le programme de mentorat est une autre initiative lancée sous la direction du registraire. Ce programme vise à jumeler des Fellows en début de carrière avec des Fellows plus expérimentés afin de leur fournir une assistance ou des conseils tout au long de leur carrière professionnelle. Cette année verra de nombreuses autres initiatives visant à impliquer les membres.

Examen national des spécialités dentaires

Comme cela a été dit à plusieurs reprises, le Collège croit fermement à la nécessité d'une évaluation pour les spécialistes dentaires agréés dans le cadre du processus d'autorisation d'exercer au Canada. Les discussions avec les Autorités de réglementation dentaire (ARD) et le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) sur ce sujet très important ont progressé cette année. Plus précisément, le BNED a travaillé en étroite collaboration avec le CRCDC pour ramener l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) sous la responsabilité du CRCDC, avec la participation, dans une certaine mesure, du BNED.

Beaucoup de travail a été fait jusqu'à présent pour s'assurer que le CRCDC soit prêt à administrer l'ENSD en juin 2024. L'une des conditions essentielles à la réussite de ce projet est une division claire du Collège entre le programme de Fellowship et l'ENSD. Cela se reflétera dans la structure de gouvernance du Collège, dans les procédures d'examen, ainsi que dans les opérations de recrutement interne. À cette fin, un Directeur des examens, M. Sean Gehring, a été engagé à la suite d'une recherche approfondie et transparente menée par un cabinet externe, Boyden Canada. Je me réjouis de continuer à informer les parties prenantes internes et externes des nombreuses initiatives importantes liées à l'ENSD.

Alors que ma première année en tant que président du Conseil d'administration touche à sa fin, j'aimerais profiter de l'occasion pour dire que ce fut un véritable honneur de servir le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada. Ce fut un privilège de travailler avec le personnel dévoué du CRCDC, les équipes d'examineur.trice.s, les extraordinaires examinateur.trice.s-en-chef et les membres du Conseil d'administration.

Je suis très fier de ce que nous avons accompli cette année et je suis très enthousiaste à l'idée de ce que nous réserve l'année à venir.

J'aimerais terminer ce message en remerciant nos Fellows et nos Membres pour leur soutien et leur dévouement continus envers le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

Respectueusement soumis,

Dr Izchak Barzilay

Président du Conseil d'administration



CRCDC

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Cette année a été une année de transformation pour le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège). Le CRCDC s'est appuyé sur les fondations établies l'année dernière pour mener à bien de nombreuses initiatives stratégiques essentielles. L'objectif de ce rapport annuel est de permettre aux membres ainsi qu'aux parties prenantes externes de comprendre l'ampleur du travail accompli au cours de l'année écoulée.

Il s'agit de la dernière année du plan stratégique 2020-2023. Ce document évolutif a fourni le cadre permettant au Collège de se diversifier, de s'étendre et d'évoluer. Comme dans les années précédentes, le présent rapport annuel fait le point sur les travaux réalisés dans le cadre du plan stratégique. La décision a été prise de reporter certaines stratégies au plan suivant afin de maximiser les ressources limitées dont dispose le Collège. Celles-ci ont été identifiées dans la mise à jour fournie.

Cette année a également vu l'élaboration d'un nouveau plan stratégique, qui guidera l'organisation jusqu'en 2026. Ce plan identifie les trois piliers du Collège pour cette Vision 2026 : l'évaluation des compétences dans le cadre du processus d'autorisation d'exercer par l'administration de l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD); la promotion de l'excellence avec le programme d'adhésion; et la promotion du Fellowship avec l'administration de l'Examen de Fellowship.

D'un point de vue opérationnel, une division claire devait s'opérer entre l'ENSD et le programme de Fellowship, afin de s'assurer que ces deux entités restent totalement indépendantes l'une de l'autre. Ces mesures ont été prises avant le transfert de la responsabilité de l'ENSD du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) au Collège. Elles comprenaient également l'embauche d'un directeur des examens et la mise en place d'une structure de gouvernance pour superviser l'ENSD. À l'avenir, le Collège fournira une mise à jour annuelle de l'ENSD distincte du rapport annuel, sous la forme d'un rapport technique. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le BNED pour ses conseils et sa volonté constante de collaborer officiellement à ce processus.

Les Fellows et les Membres continuent de jouer un rôle important au sein du Collège et, cette année, le CRCDC a continué à s'assurer d'offrir des opportunités intéressantes et pertinentes à ses membres. La mise en œuvre du programme d'adhésion s'est poursuivie cette année, sous la direction exceptionnelle du registraire, le Dr John Zarb. Un certain nombre de nouvelles initiatives passionnantes ont été lancées, notamment le programme des ambassadeur.drice.s de la marque et le programme de mentorat. La formation continue a été privilégiée, avec des webinaires mensuels et une journée de formation continue en septembre 2023, qui mettent tous en évidence la pluridisciplinarité du Collège.

L'Examen de Fellowship a été administré avec succès en mai et en juin 2023 dans neuf des spécialités dentaires reconnues au niveau national. Le format diffère des versions précédentes de l'Examen de Fellowship. Cette année, il a été conçu comme un « face à écran », dans lequel les examinateur.trice.s se sont réuni.e.s en personne et la plupart des candidat.e.s ont continué à passer l'examen virtuellement. La décision de passer à ce format a été principalement motivée par la nécessité de continuer à engager et à retenir nos examinateur.trice.s, qui participent bénévolement au processus d'examen. Bien que ce format ait été plus coûteux que les précédents, il a été couronné de succès, avec des réactions extrêmement positives de la part des examinateur.trice.s, et tou.te.s les candidat.e.s se sont présenté.e.s à l'examen dans son intégralité.

J'aimerais souligner les qualités de direction de l'examinatrice-en-chef, la Dre Christine Corbeil, et de l'examinateur-en-chef associé, le Dr Garry Aslanyan. Je tiens à remercier les examinateur.trice.s-en-chef et leurs équipes d'examinateur.trice.s pour leur dévouement et leur engagement. Je sais d'expérience qu'une quantité considérable de travail est nécessaire pour assurer le succès de cette administration, qui a été rendue possible, en partie, grâce au personnel du CRCDC.

À ce propos, j'aimerais profiter de l'occasion pour rendre hommage au personnel du CRCDC, qui travaille incroyablement dur :

M. Kyle Todt, Directeur des évaluations (Examens de Fellowship);

Mme Iryna Melnyk, Directrice des opérations;

M. Sean Gehring, Directeur des examens (ENSD);

Mme Karine Topalian, Gestionnaire bilingue des adhésions;

M. Bruno Cestau Lopez, Gestionnaire des évaluations;

M. Charles Bolduc, Gestionnaire des communications;

Mme Karen Ghaleb, Coordinatrice des adhésions; et

Mme Riya Jogi, Coordinatrice des évaluations.

C'est avec grand plaisir que je travaille chaque jour à leurs côtés. Ils.Elles ont tou.te.s relevé avec brio le défi d'un environnement exigeant et en constante évolution. Il est également très encourageant de voir le nombre de membres du personnel augmenter d'année en année pour répondre aux besoins croissants du Collège.

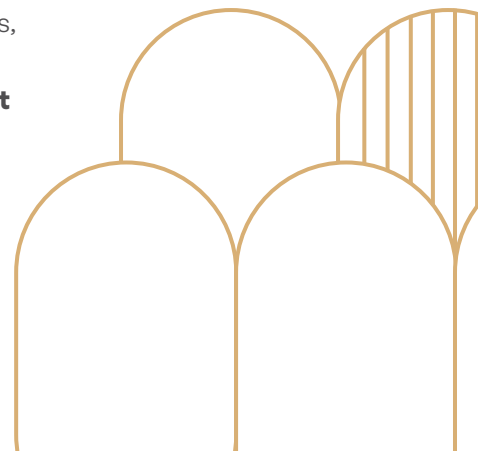
La situation financière du Collège est restée solide cette année, malgré le déficit prévu. Ceci est dû à la gestion continue et vigilante de notre trésorier, le Dr James Posluns. Comme indiqué dans les états financiers vérifiés, le CRCDC continuera à veiller à ce que ses actifs importants soient utilisés de manière appropriée pour mener à bien les nombreuses initiatives stratégiques indiquées dans Vision 2026.

Je voudrais terminer mon rapport en soulignant la direction incroyable du Conseil d'administration tout au long de l'année. Je tiens en particulier à remercier le président du Conseil d'administration, le Dr Izchak Barzilay, dont les qualités de direction et la vision ont été inestimables pour le Collège.

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada poursuit son évolution passionnante et nous espérons pouvoir continuer à compter sur le soutien de nos précieux et précieuses membres.

Respectueusement soumis,

Mme Amandine Perdebat
Directrice générale



PLAN STRATÉGIQUE 2020 – 2023

ÉTAT DE PROGRÈS

1. Maximiser la croissance et l'engagement des membres

Plus grand engagement avec nos membres	100%
Promouvoir l'Examen de Fellowship	75%
Symposium international	100%
Représenter et défendre les nouveaux.elles Fellows	100%

2. Revoir et revitaliser le modèle de gouvernance

Structure organisationnelle dynamique	100%
Plan de relève officiel	100%
Comblent les sièges vacants	100%
Permettre la diversité d'opinions	100%

3. Développer de nouvelles sources de revenus

*Le travail sur cette initiative stratégique est mis en pause et reporté sur la prochaine session de planification stratégique.

Subventions gouvernementales	0%
Parrainage de fournisseurs de l'industrie	0%
Augmentation de 25% des revenus	0%

4. Optimiser l'Examen de Fellowship

L'achèvement volontaire de l'examen de Fellowship	75%
Accroître davantage l'accessibilité géographique	100%
Garantir la viabilité financière de l'examen	100%
Créer des profils de compétences d'excellence	100%
Partenariat avec d'autres organisations	100%

5. Atteindre l'excellence dans les communications

Atteindre un taux de satisfaction de 90% (basé sur les initiatives complétées)	100%
Plan de communication exhaustif	100%
Tirer parti des médias sociaux	100%

6. Favoriser et tirer pleinement parti de l'engagement des bénévoles

Atteindre un taux de satisfaction de 90%	100%
Plan gestion des bénévoles	100%
Augmentation de consultations et de collaboration	100%
Événements et occasions de réseautage	100%
Reconnaissance et appréciation des bénévoles	100%

7. S'engager dans le lobbying et la sensibilisation

S'engager dans le lobbying et la sensibilisation	100%
--	------

ORGANIGRAMME DES COMITÉS





Dr Jean-Pierre Picard

Président (vice-président du
Conseil d'administration)

Dr Paul Andrews

Président du Comité de
gouvernance

Dre Angela Wong

Membre extraordinaire

Dr Pierre-Luc Michaud

Membre extraordinaire

Dr Izchak Barzilay

Président du Conseil
d'administration (membre
d'office)

Mme Amandine Perdebat

Directrice générale

RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS

Le Comité des règlements s'est réuni une fois au cours de l'année écoulée pour revoir les règlements administratifs actuels. Des mises à jour et des modifications ont été proposées, discutées et finalement intégrées aux règlements.

Ces règlements administratifs seront communiqués aux Fellows et aux Membres avant l'Assemblée générale annuelle du 23 septembre 2023, au cours de laquelle ils seront soumis au vote. Une fois approuvés, ils seront publiés sur le site Web du Collège.

Par le biais de ce rapport, j'aimerais remercier les membres actuels du Comité des règlements pour leurs efforts et le temps qu'ils consacrent à l'actualisation du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

Respectueusement soumis,

Dr Jean-Pierre Picard

Président du Comité des règlements

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Comité de gouvernance s'assure que le Conseil d'administration assume ses responsabilités juridiques, éthiques et fonctionnelles par le biais d'une planification stratégique adéquate, de l'élaboration de politiques de gouvernance, de stratégies de recrutement et de programmes de formation. Le présent rapport présente un résumé du travail accompli par le Comité au cours de l'année écoulée.

Livrables du plan d'exploitation

En novembre 2022, une session de planification stratégique a été animée avec succès par un groupe de gouvernance externe, les « Governance Guys ». Ce plan stratégique guidera les activités du Collège au cours des trois prochaines années. Le rapport est disponible sur le site Web du CRCDC.

Postes vacants au sein des comités

Le président du Comité de gouvernance, le président du Conseil d'administration et le vice-président du Conseil d'administration ont travaillé avec les directeur.trice.s et les président.e.s des comités pour pourvoir les postes vacants au sein des comités du CRCDC. Cette participation accrue des comités aidera les directeur.trice.s et les membres à mieux comprendre les affaires de l'organisation et à transmettre des informations au Conseil d'administration afin que celui-ci puisse prendre les meilleures décisions.

Révision des politiques et des descriptions de postes

Dans le cadre de ses activités courantes, le Comité de gouvernance a entamé sa révision annuelle des politiques de gouvernance et de ressources humaines, ainsi que des descriptions de postes et de rôles. Le Comité de gouvernance continuera à les évaluer au cours de l'année à venir, le cas échéant.



Dr Paul Andrews
Président (directeur de la dentisterie pédiatrique)

Dr Constantine Batsos
Directeur de la Santé dentaire publique

Dre Lisa Johnson
Directrice, Pathologie buccale

Dr Izchak Barzilay
Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Dr Jean-Pierre Picard
Vice-président du Conseil d'administration (membre d'office)

Organigrammes du CRCDC

Afin d'encourager la transparence des activités du Conseil d'administration et des opérations du CRCDC auprès des membres, les documents suivants sont mis à la disposition des membres sur le site Web : La constitution (Acte du Parlement), les règlements, l'organigramme du CRCDC et une description de chaque comité.

Élections/Nominations

Le Comité de gouvernance est chargé de superviser le processus d'élection des directeur.trice.s, du.de la président.e du Conseil d'administration et du.de la vice-président.e du Conseil d'administration. Les candidat.e.s dûment élu.e.s pour ces postes seront approuvé.e.s par les membres lors de l'Assemblée Générale Annuelle. J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au nouveau vice-président du Conseil d'administration, le Dr Jean-Pierre Picard, ainsi qu'aux nouveaux et nouvelles directeur.trice.s : Santé dentaire publique, Dr Keith Da Silva; Orthodontie, Dre Sandra Maduke; Parodontie, Dr Omar Usman; et aux Directeurs réélus en Endodontie, le Dr John Odai, et en Radiologie buccale et maxillo-faciale, le Dr Daniel Turgeon.

Le président et la secrétaire du Comité de gouvernance ont organisé une session d'accueil et d'orientation pour tou.te.s les nouveaux.elles officiers et directeur.trice.s.

La liste des responsables reconduit.e.s dans leurs fonctions actuelles, présentée à l'Assemblée Générale Annuelle, sera la suivante : Registraire, Dr John Zarb; Trésorier, Dr James Posluns; Examinatrice-en-chef de l'Examen de Fellowship, Dre Christine Corbeil. La

secrétaire, Mme Amandine Perdebat, a été nommée par le Conseil d'administration en vertu de sa fonction au sein du Collège.

Conformément aux instructions du Conseil d'administration, un effort de recrutement de membres extraordinaires a été entrepris. Un avis a été inclus dans le bulletin d'information de janvier et un courriel de suivi a été envoyé à tou.te.s les Fellows, les invitant à proposer leur candidature pour participer aux comités du CRCDC en tant que membre extraordinaire. Ils.elles devaient proposer leur candidature en indiquant leur(s) domaine(s) d'intérêt et la faire signer par deux Fellows actuel.le.s soutenant leur candidature. Le Collège a reçu un grand nombre de candidat.e.s. Les membres extraordinaires ont maintenant été affecté.e.s à divers comités, ont suivi une session d'orientation et ont été contactés par les président.e.s des comités pour commencer leur mission d'une durée d'un an.

Je suis très heureux de présider le Comité de gouvernance depuis novembre 2020. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Comité pour le travail exceptionnel qu'ils.elles ont accompli. Enfin, j'aimerais vous remercier tou.te.s pour votre engagement continu envers le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

Respectueusement soumis,

Dr Paul Andrews

Président du Comité de gouvernance

RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES DE FELLOWSHIP

Le Comité des affaires de Fellowship est un comité permanent du Conseil d'administration. Il est présidé par le registraire et comprend au moins un.e directeur.trice et au moins un.e membre extraordinaire. Le président et le vice-président du Conseil d'administration sont des membres d'office. Le Comité est responsable des programmes destinés aux membres du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège), notamment le perfectionnement professionnel, les communications et les prix. Il s'assure également de répondre aux besoins des membres.

La série de webinaires mensuels de formation continue a continué à être très populaire auprès de la communauté du CRCDC au cours de l'année écoulée. Au terme de sa troisième année d'existence, la série de webinaires n'a cessé de se développer, tant au niveau de la participation aux sessions qu'au niveau de l'étendue des sujets abordés. Outre le calendrier habituel de conférencier.ère.s expérimenté.e.s, le Comité a choisi de mettre l'accent sur les programmes de formation en spécialités dentaires dans tout le Canada en 2023, en soulignant le travail des résident.e.s de tout le pays. Le Comité des affaires de Fellowship tient à remercier tout particulièrement les résident.e.s et les directeur.trice.s de programme qui ont participé aux webinaires de cette année. Nous attendons avec impatience d'autres grandes sessions prévues pour l'année à venir.

Après l'immense succès de l'édition 2022, le Comité des affaires de Fellowship attend avec impatience la journée de formation continue 2023 - une journée d'apprentissage en personne, qui se tiendra dans le cadre des Célébrations de septembre 2023. Cette année, la journée de formation continue accueillera des conférencier.ère.s de diverses spécialités, et comprendra un déjeuner et un cocktail de réseautage.

L'initiative la plus récente du Comité des affaires de Fellowship a été le lancement de notre nouveau programme de mentorat. Le Collège



Dr John Zarb
Président (registraire)

Dr James Noble
Directeur de l'orthodontie

Dre Iona Leong
Membre extraordinaire

Dre Effrat Habsha
Membre extraordinaire

Dr Jean-Pierre Picard
Vice-président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Dr Izchak Barzilay
Président du Conseil
d'administration (membre d'office)

est fier et chanceux d'avoir des membres comptant parmi les professionnel.le.s les plus compétent.e.s et les plus expérimenté.e.s dans les spécialités dentaires. Chaque année, de nouveaux.elles Fellows passionné.e.s par leur travail rejoignent nos rangs, enrichissant ainsi notre communauté incroyable. Dans le cadre de notre projet d'inspirer et d'encourager l'excellence dans les spécialités dentaires, le programme de mentorat a pour but de faciliter le transfert de connaissances de nos membres établis et d'aider nos Fellows qui sont au début de leur carrière à s'appuyer sur l'expertise de leurs collègues plus expérimenté.e.s.

Enfin, le Comité en est aux dernières étapes de la planification de divers autres projets, tels qu'un nouveau portail d'adhésion amélioré, des événements de réseautage et d'apprentissage en personne et à distance, ainsi que de nouveaux moyens pour les membres d'entrer en contact et d'échanger des idées. Comme toujours, le Comité des affaires de Fellowship accueille favorablement les commentaires et les idées des Fellows et des Membres du Collège.

Pour conclure, je voudrais remercier mes collègues du Comité des affaires de Fellowship ainsi que notre incroyable personnel du CRCDC, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, pour une nouvelle année couronnée de succès. C'est un immense privilège de réaliser ce travail au nom du Collège, et c'est un plaisir de pouvoir le faire avec une équipe aussi exceptionnelle.

Respectueusement soumis,

Dr John Zarb

Président du Comité des affaires de Fellowship



RAPPORT DES ADHÉSIONS

LE TABLEAU SUIVANT REPRÉSENTE NOS MEMBRES PAR SPÉCIALITÉ, À L'EXCLUSION DES 17 MEMBRES HONORAIRES.

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES DE 2,37 % A ÉTÉ OBSERVÉE PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE.

SPÉCIALITÉ	FELLOWS	MEMBRES	TOTAL
Santé dentaire publique	30	0	30
Sciences dentaires	1	0	1
Endodontie	323	1	324
Radiologie buccale et maxillo-faciale	37	3	40
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	396	16	412
Médecine buccale	14	0	14
Médecine et pathologie buccales	34	0	34
Pathologie buccale	12	0	12
Orthodontie	571	7	578
Dentisterie pédiatrique	360	6	366
Parodontie	335	13	348
Prosthodontie	259	3	262
Total	2,372	49	2,421

FELLOWS À VIE ET MEMBRES À VIE

EN PLUS DE NOS FELLOWS ET MEMBRES ACTUEL.LE.S, LES PERSONNES SUIVANTES REPRÉSENTENT NOS MEMBRES RETRAITÉ.E.S.

SPECIALITÉ	FELLOWS À VIE	MEMBRES À VIE	TOTAL
Santé dentaire publique	11	4	15
Sciences dentaires	9	0	9
Endodontie	23	10	33
Radiologie buccale et maxillo-faciale	3	0	3
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	59	17	76
Médecine buccale	3	0	3
Médecine et pathologie buccales	14	0	14
Pathologie buccale	3	0	3
Orthodontie	59	14	73
Dentisterie pédiatrique	24	14	38
Parodontie	27	22	49
Prosthodontie	21	13	34
Total	257	94	350

IN MEMORIAM

Dr Ahmed Rizk

Fellow

Orthodontie
Ottawa, Ontario
Canada

Dr Roger Ellis

Fellow

Santé dentaire publique
Guelph, Ontario
Canada

Dr George Beagrie

Fellow

Sciences dentaires
Vancouver, Colombie-Britannique
Canada

Dr David Kennedy

Fellow

Orthodontie et Dentisterie pédiatrique
Vancouver, Colombie-Britannique
Canada



Dr James Posluns
Président (trésorier)

Dr Daniel Turgeon
Directeur de la Radiologie buccale
et maxillo-faciale

Dr Izchak Barzilay
Président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Dr Jean-Pierre Picard
Vice-président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Mme Amandine Perdebat
Directrice générale

CRCDC

RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET ET DU PROCESSUS DE VÉRIFICATION

L'inflation a touché tout le monde d'une manière ou d'une autre, et le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada n'a pas été épargné. Les économies réalisées après plus de deux ans de restrictions dues à la COVID-19 ont été effacées par l'augmentation de l'inflation et la montée en flèche des coûts dans tous les secteurs. Bien que le CRCDC reste globalement dans les limites de ses prévisions budgétaires, les coûts associés à la réalisation de nos nombreuses initiatives stratégiques nécessaires ont fait que les dépenses ont dépassé les recettes de plus de 250 000 dollars. Néanmoins, le Comité du budget et du processus de vérification continuera à assumer ses responsabilités en matière de contrôle de la stabilité financière de l'organisation.

Le CRCDC a terminé avec succès sa vérification financière annuelle en juin 2023. Aucun problème n'a été soulevé par les vérificateurs. Les états financiers vérifiés figurent dans le présent rapport annuel à titre de référence et seront présentés par le commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Sur le plan opérationnel, par rapport à l'exercice précédent qui s'est achevé le 31 mars 2022, les recettes provenant des cotisations des membres ont augmenté, tandis que les recettes provenant des examens ont légèrement diminué. Au cours de la même période, les retours sur investissement n'ont pas été positifs. Les rendements devraient s'améliorer au cours du prochain exercice, en raison de la hausse des taux d'intérêt qui devrait stimuler les rendements des obligations et des certificats de placement garanti que détient le CRCDC et qui constituent la majeure partie du portefeuille. Dans l'ensemble, les recettes du CRCDC pour l'exercice 2022-2023 ont augmenté d'environ 30 000 dollars.

Les dépenses ont augmenté dans toutes les catégories par rapport à l'année précédente, en particulier dans les domaines de la

gouvernance et des relations internationales, de la communication stratégique et de l'engagement des membres. Il est important de noter qu'un certain nombre de ces dépenses résultent du plan stratégique 2020-2023 et qu'il est peu probable qu'elles se reproduisent.

Dans l'ensemble, la santé financière du CRCDC reste solide, même avec les pertes actuelles de l'exercice précédent. Avec un actif de 5,1 millions de dollars et un passif de 1,7 million de dollars, le CRCDC peut absorber une ou plusieurs années de pertes sans affaiblir la force de l'organisation. Avec la hausse des taux d'intérêt, la répartition des actifs du portefeuille d'investissement a été légèrement ajustée, afin d'augmenter la proportion des investissements en liquidités. Ce faisant, le CRCDC est mieux placé pour profiter du taux d'intérêt garanti avec un risque limité, voire nul.

Pour l'avenir, le CRCDC est en pleine expansion. Outre le personnel supplémentaire nécessaire pour superviser, produire et administrer l'Examen national des spécialités dentaires, les processus de budgétisation, de comptabilité et d'audit associés gagneront également en complexité, en portée et en coût. En outre, de nombreuses initiatives stratégiques et d'adhésion continuent d'être élaborées et mises en œuvre.

Le Comité du budget et du processus de vérification remercie la Directrice générale, Mme Amandine Perdebat, et l'ensemble du personnel du CRCDC pour leur travail acharné et leur responsabilité fiscale au cours de l'année.

Respectueusement soumis,

Dr James Posluns

Président du Comité du budget et du processus de vérification



RELEVÉS FINANCIERS

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS, 2023

23 **Rapport du vérificateur indépendant**

États financiers :

25 État des recettes et dépenses

26 État des variations de l'actif net

26 État des flux de trésorerie

27 État de la situation financière

28 Notes sur les états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Stern Cohen
— ACCOUNTANTS —

COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DENTISTES DU CANADA

Notre avis

Nous avons vérifié les états financiers du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada au 31 mars 2023, ainsi que de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) canadiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada. Les responsabilités nous incombant en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance concernant les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) canadiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'organisation à poursuivre son activité, de la communication, le cas échéant, des questions liées à la continuité d'exploitation et de l'utilisation de la méthode comptable de continuité d'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'organisation ou de cesser ses activités, ou qu'elle n'ait pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport d'audit incluant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées au Canada permettra toujours de détecter une anomalie importante lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De plus, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation.
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener l'organisation à cesser son activité.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit et les conclusions importantes de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Stern Cohen LLP

Stern Cohen LLP

Comptables professionnels agréés

Comptables agréés

Toronto, Canada

Le 18 juillet 2023

État des revenus et dépenses

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS	2023 \$	2022 \$
REVENUS		
Examens	636 038	657 000
Cotisation des membres	1 224 363	1 167 144
Bureau national d'examen dentaire – frais de service	-	31 811
Autre	34 147	11 085
	1 894 548	1 867 040
DÉPENSES		
Finances et administration	1 298 886	1 151 343
Gouvernance et relations internationales	252 079	36 659
Administration de l'examen	198 490	148 005
Communications stratégiques et engagement des membres	388 412	50 286
	2 137 867	1 386 293
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	(243 319)	480 747
Perte en capital nette (Note 5)	(7 106)	(70 873)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	(250 425)	409 874

Voir les notes d'accompagnement.

État des variations de l'actif net

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS,	FONDS DE RÉSERVE \$	FONDS POUR LES INITIATIVES STRATÉGIQUES \$	OPÉRATIONS (NON AFFECTÉES)\$	2023 TOTAL \$	2022 TOTAL \$
DÉBUT DE L'ANNÉE	1 188 270	2 000 000	531 518	3 719 788	3 309 914
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses pour l'année	-	-	(250 425)	(250 425)	409 874
FIN DE L'ANNÉE	1 188 270	2 000 000	281 093	3 469 363	3 719 788

Voir les notes d'accompagnement.

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS,	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses pour l'année	(250 425)	409 874
Éléments n'impliquant pas de liquidités		
Amortissement des immobilisations	12 488	15 747
Rectification de la juste valeur des investissements	(112 819)	(191 944)
Fonds de roulement issu des opérations (ou requis pour celles-ci)	(350 756)	233 677
Variation nette des soldes de fonds de roulement hors trésorerie liés aux opérations	220 845	14 267
Trésorerie issue des opérations (ou requise pour celles-ci)	(129 911)	247 944
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations, déduction faite des cessions	-	(1 121)
Investissements, nets de cessions	(601 021)	423 411
	(601 021)	422 290
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(730 932)	670 234
LIQUIDITÉS		
Début de l'année	1 245 870	575 636
Fin de l'année	514 938	1 245 870

Voir les notes d'accompagnement.

État de la situation financière

AU 31 MARS	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Liquidités	514 938	1 245 870
TVH à recevoir	18 241	28 002
Investissements	4 552 836	3 838 996
Charges payées d'avance et stocks	42 019	90 316
	5 128 034	5 203 184
Immobilisations (Note 2)	42 000	54 488
	5 170 034	5 257 672
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	163 515	133 165
Produits constatés d'avance		
(Note 3) Cotisations	996 781	874 094
Recettes d'examen	540 375	530 625
	1 700 671	1 537 884
ACTIFS NETS		
Fonds de réserve (Note 6a)	1 188 270	1 188 270
Fonds d'initiative stratégique (Note 6b)	2 000 000	2 000 000
Opérations (non affectées)	281 093	531 518
	3 469 363	3 719 788
	5 170 034	5 257 672

Autres informations (Note 6)
Voir les notes d'accompagnement.

1. Principales politiques comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) canadiennes et comprennent les conventions comptables principales suivantes :

(a) Objet et constitution en société

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada a été créé en 1965 par une loi du Parlement en tant que société sans but lucratif et sans capital-actions dans le but de :

- i. promouvoir des normes élevées de spécialisation dans la profession dentaire;
- ii. qualifier et fournir une reconnaissance et une désignation aux spécialistes dentaires correctement formés;
- iii. encourager la mise en place de programmes de formation aux spécialités dentaires dans les écoles canadiennes; et
- iv. prévoir la reconnaissance et la désignation des dentistes qui possèdent des qualifications particulières dans des domaines non reconnus comme des spécialités.

Le Collège est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt sur le revenu.

(b) Reconnaissance des revenus

Les cotisations annuelles sont comptabilisées comme un revenu dans l'année à laquelle elles se rapportent. Les frais d'examen sont comptabilisés en tant que revenu à la date de l'examen. Les frais de demande, de commodité, d'examen et les dons sont comptabilisés en tant que revenus lorsqu'ils sont reçus. Les ventes de produits sont comptabilisées en tant que revenus lorsque le produit est livré. Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus des contrats de service sont comptabilisés selon un pourcentage d'achèvement. Le pourcentage d'avancement est déterminé par la direction en fonction de l'état d'avancement des phases du contrat.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comptabilisé à des taux calculés pour imputer le coût des actifs aux opérations sur leur durée de vie utile estimée. Les frais d'entretien et de réparation sont imputés à l'exploitation lorsqu'ils sont encourus. Les gains et les pertes sur les cessions sont calculés sur la valeur comptable nette restante au moment de la cession et sont inclus dans le revenu.

L'amortissement est imputé aux opérations selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	-	30%
Mobilier et équipement	-	20%
Logiciel d'examen	-	20%

Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur la durée du bail.

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

(d) Investissements

Les investissements sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée sur la base de la valeur marchande. Les gains et les pertes sur les investissements sont inclus dans le revenu.

(e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les principaux éléments soumis à de telles estimations comprennent la durée de vie utile estimée des immobilisations et le pourcentage d'achèvement des contrats de service. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(f) Instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

Par la suite, le Collège évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus sur les charges.

Les actifs financiers de l'entreprise évalués au coût amorti se composent de liquidités et de placements.

Les passifs financiers de la société évalués au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, ainsi que les revenus différés.

2. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Net	
			2023 \$	2022 \$
Mobilier et équipement	36 708	24 930	11 778	14 722
Matériel informatique	125 188	119 406	5 782	8 424
Propriétés à bail	7 920	4 752	3 168	4 752
Logiciel d'examen	103 423	82 151	21 272	26 590
	273 239	231 239	42 000	54 488

Revenus différés

	2023 \$	2022 \$
Frais d'examen différés, solde au début de l'exercice	530 625	532 500
Reçus au cours de l'année		
Frais d'examen	550 250	537 500
Frais de demande, de commodité et de révision	110 600	120 500
Frais remboursés pendant l'année	(15 062)	(2 875)
Gains au cours de l'année	(636 038)	(657 000)
Frais d'examen différés, solde à la fin de l'année	540 375	530 625

Les revenus de cotisations différés sont constitués des cotisations annuelles de 2023 déjà reçues qui seront comptabilisées en tant que recettes entre le 1er avril 2023 et le 31 décembre 2023.

4. Facilité de crédit

Le Collège dispose d'une facilité de crédit sous la forme d'une ligne de crédit disponible jusqu'à 125 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel bancaire + 1 %. Au 31 mars 2023, la ligne n'a pas été utilisée.

5. Perte en capital

	2023 \$	2022 \$
Revenus d'intérêts	32 615	3 618
Revenus de fonds communs de placement	95 682	106 674
Gain réalisé	1 389	44 579
Dividendes éligibles	9 000	
Perte non réalisée	(112 819)	(191 944)
Revenu d'investissements	25 867	(37 073)
Moins : frais de gestion	32 973	33 800
	(7 106)	(70 873)

6. Autres informations

(a) Fonds de réserve

Le fonds de réserve a été créé à l'origine par le Collège, à partir des fonds du CRCDC. Son utilisation est limitée aux fins suivantes :

- i. pour couvrir le coût de toute poursuite éventuelle contre le Collège; et
- ii. pour satisfaire à certaines obligations statutaires et contractuelles en cas de cessation des activités du Collège.

La direction évalue chaque année l'importance du fonds de réserve pour s'assurer qu'il est suffisant pour couvrir ces objectifs.

(b) Fonds d'initiative stratégique

Le fonds pour les initiatives stratégiques a été créé dans le but de fournir le financement nécessaire au Collège pour réaliser les initiatives stratégiques élaborées lors de la retraite de planification stratégique de novembre 2022.

(c) Engagement de location

Le Collège est engagé dans un bail net pour des locaux jusqu'en mars 2025. Les loyers annuels, y compris les frais d'exploitation pour les exercices suivants, sont approximativement les suivants :

	\$
2024	86 000
2025	86 700
	172 700

(d) Instruments financiers

Le Collège est exposé aux risques importants suivants :

- i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations du taux d'intérêt auront une incidence sur les revenus et les flux de trésorerie du Collège.

- ii. Risque de marché

Une partie des placements du Collège est soumise au risque que leur valeur fluctue en fonction des variations des prix du marché. Ces fluctuations auront une incidence sur le montant que le Collège réalisera lorsqu'il cédera ces placements.

- iii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Collège ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Collège gère son risque de liquidité en surveillant et en gérant les besoins de trésorerie afin de s'assurer que le Collège dispose de fonds suffisants pour répondre à ses besoins opérationnels.



Dr Christine Corbeil
Présidente (examinatrice-en-chef)

Dr Garry Aslanyan
Examineur-en-chef associé

Dr Kalyani Baldota
Examinatrice-en-chef, Santé
dentaire publique

Dr Craig Tervit
Examineur-en-chef, Endodontie

Dr KC Chan
Examinatrice-en-chef, Radiologie
buccale et maxillo-faciale

Dr Chad Robertson
Examineur-en-chef, Chirurgie
buccale et maxillo-faciale

Dr Riva Black
Examinatrice-en-chef, Médecine
buccale et/ou pathologie buccale

Dr Susan Eslambolchi
Examinatrice-en-chef, Orthodontie

Dr Felicity Hardwick
Examinatrice-en-chef, Dentisterie
pédiatrique

Dr Omar Usman
Examineur-en-chef, Parodontie

Dr Igor Pesun
Examineur-en-chef, Prosthodontie

RAPPORT DU COMITÉ DE L'EXAMEN DE FELLOWSHIP

Le Comité de l'Examen de Fellowship (CEF) est chargé de maintenir les normes élevées du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC, le Collège) par l'exécution de l'Examen de Fellowship. La principale responsabilité du CEF consiste à formuler des politiques et des procédures pour l'Examen de Fellowship, dans le but de fournir une évaluation impartiale et équilibrée des capacités de prise de décision, de jugement et de direction, y compris l'évaluation efficace des besoins et la prestation d'excellents soins aux patient.e.s de manière générale, holistique et systématique.

En 2023, le Comité a concentré ses efforts sur la garantie d'une exécution fiable de l'Examen de Fellowship dans un nouveau format de type « face à écran », avec des examinateur.trice.s réuni.e.s en personne dans un lieu central et des candidat.e.s évalué.e.s à distance. Cette nouvelle approche a constitué une priorité importante, visant à assurer une administration sans faille du processus d'examen malgré le passage à une administration entièrement virtuelle. En outre, le CEF s'est profondément investi dans la définition de la trajectoire future de l'Examen de Fellowship. Grâce au développement et à l'amélioration continue d'une feuille de route stratégique, le Comité vise à mettre en place un processus d'examen prêt pour l'avenir qui réponde aux normes psychométriques, à l'accessibilité des candidat.e.s et aux avancées technologiques.

Examen de Fellowship 2023

Un aspect clé du travail du Comité en 2023 a été d'identifier un lieu approprié pour l'administration en « face à écran » de l'Examen de Fellowship. Ils ont donné la priorité à la fiabilité de l'internet et aux redondances, ayant compris l'aspect crucial de ces facteurs dans la prévention d'une panne importante. Les examinateur.trice.s étant centralisé.e.s en un même lieu, une panne importante aurait des répercussions considérables. Le Comité a méticuleusement évalué plusieurs options et s'est engagé dans des discussions approfondies concernant l'approche la plus avantageuse pour le Collège, tout en

restant économiquement viable. En fin de compte, ils.elles ont recommandé au Conseil d'administration d'utiliser le *Prosthodontic Associates Centre for Excellence (PACE)*. Ce lieu répondait à toutes les exigences du Comité et promettait d'offrir une expérience sans faille aux candidat.e.s, garantissant le bon déroulement de l'Examen sous ce nouveau format. C'est avec grand plaisir que j'annonce l'achèvement réussi de l'Examen de Fellowship pour la troisième année consécutive, tou.te.s les candidat.e.s de toutes les spécialités ayant été examiné.e.s. La majorité des examens se sont déroulés sans perturbation et, dans les quelques cas où des perturbations mineures se sont produites, les examinateur.trice.s et le personnel d'examen ont été en mesure de s'adapter sans problème. Comme prévu, chaque candidat.e a été examiné.e pendant la totalité du temps qui lui était imparti lors de chaque session d'examen, ce qui a permis de maintenir l'intégrité et l'exhaustivité du processus d'évaluation. Je voudrais exprimer notre gratitude au Dr Izchak Barzilay pour sa généreuse contribution en mettant à notre disposition les installations du *Prosthodontic Associates Centre for Excellence (PACE)*, qui a servi de lieu d'examen central.

Feuille de route pour l'Examen de Fellowship

La feuille de route de l'Examen de Fellowship présente un plan complet visant à garantir le processus d'évaluation le plus rigoureux et le plus équitable possible pour tou.te.s les candidat.e.s.

Sessions de calibrage : La feuille de route propose l'intégration de jeux de rôle et de cas fictifs dans les sessions de calibrage. Cette stratégie permettra de mieux préparer les examinateur.trice.s à l'éventail de réponses ou de situations qu'ils.elles peuvent rencontrer lors de l'examen, ce qui renforcera la cohérence entre les correcteur.trice.s et la fiabilité de l'examen.

Passage aux échelles d'évaluation globale (Global Rating Scale, GRS) : Sur une période de trois ans, la feuille de route prévoit une transition vers l'utilisation d'échelles d'évaluation globale (GRS) pour les examens. Cette approche permet une évaluation plus holistique des candidat.e.s, en tenant compte non seulement des aptitudes spécifiques, mais aussi des performances et des compétences globales, ce qui est une forme préférable d'évaluation des candidat.e.s, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des aptitudes de haut niveau telles que le jugement dans la prise de décision et la capacité à justifier les décisions.

Établissement de normes à l'aide de la méthode Angoff couplée à la méthode Hofstee : S'appuyant sur l'introduction en 2017, la feuille de route continue d'utiliser la méthode Angoff pour l'établissement des normes. Cette année, nous avons également ajouté la méthode Hofstee. Cette combinaison permet d'équilibrer le jugement des intervenant.e.s expert.e.s (méthode Angoff) et d'établir des notes minimales et maximales (méthode Hofstee), afin d'obtenir une norme équitable et rigoureuse pour l'examen et de mieux déterminer les taux de réussite.

Dr John Zarb
Registraire

Dr Jean-Pierre Picard
Vice-président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Dr Izchak Barzilay
Président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Dr Jimmy Bourque
Psychométricien

Mme Amandine Perdebat
Directrice générale

M. Kyle Todt
Directeur des évaluations

Passage à l'examen en station ou ECOS : La feuille de route prévoit une transition vers un format d'examen en station, ou examen clinique objectif et structuré (ECOS). Cette approche peut offrir une évaluation plus solide des compétences pratiques et cliniques d'un.e candidat.e et peut accroître l'équité en améliorant la fiabilité entre les examinateur.trice.s et en offrant une expérience plus uniforme aux candidat.e.s.

En résumé, la feuille de route de l'Examen de Fellowship promet une série de changements progressifs visant à améliorer la fiabilité, l'équité et l'exhaustivité de l'examen.

Développement de profils de compétences pour l'Examen de Fellowship

L'élaboration de profils de compétences pour l'Examen de Fellowship est un processus de longue haleine, dont l'achèvement pour toutes les spécialités est prévu pour le début de l'année 2024. À ce jour, ce processus a commencé ou s'est achevé en orthodontie, en endodontie, en santé dentaire publique, en parodontie, en prosthodontie, en médecine buccale et en pathologie buccale.

Un élément clé de ce développement est la génération d'une liste de compétences requises pour chaque spécialité, qui est ensuite transformée en un modèle. Ce modèle décrit non seulement les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque spécialité, mais définit également l'objectif du Fellowship dans chaque domaine respectif.

La méthode d'élaboration de ces profils de compétences implique la participation de comités de pilotage et de groupes de réflexion. Ces groupes sont composés d'un grand nombre de Fellows, ce qui garantit des perspectives variées et une couverture complète de tous les domaines d'expertise pertinents.

Lorsqu'ils seront finalisés, les profils de compétences et les modèles pour toutes les spécialités seront publiés. Cette publication fournira une représentation accessible, transparente et détaillée des normes et des attentes en matière de Fellowship dans chaque spécialité dentaire, afin de guider les futur.e.s candidat.e.s dans leur préparation et leur perfectionnement professionnel continu.

Politique d'examen de Fellowship

L'un des principaux aspects du travail du Comité a été la révision et la recommandation de la politique d'Examen de Fellowship. Cette politique représente une avancée essentielle, car elle rassemble toutes les règles et

procédures qui régissent l'Examen de Fellowship en un seul document unifié et central. La consolidation de ces lignes directrices garantit une plus grande clarté et une plus grande cohérence dans l'administration de l'Examen de Fellowship. En témoignage de notre engagement en faveur de la transparence, cette politique a été rendue publique sur le site Web du CRCDC, permettant ainsi à toutes les parties prenantes d'accéder facilement aux règlements et aux lignes directrices de l'Examen de Fellowship.

J'ai eu la chance d'être entourée et de travailler avec une équipe dévouée et assidue qui a joué un rôle important dans nos réussites et dans le maintien des normes élevées du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

À tou.te.s les examinateur.trice.s et examinateur.trice.s-en-chef : Notre organisation a la chance de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles aussi exceptionnelle. Merci de nous consacrer votre temps si précieux!

Je remercie sincèrement l'incroyable personnel dévoué, en particulier Bruno Cestau Lopez, Riya Jogi, Karine Topalian, Karen Ghaleb et Ramadan Sheikh. Nous vous remercions de votre soutien au processus d'examen, tant pour les examinateur.trice.s que pour les candidat.e.s. Nous remercions tout particulièrement notre Directrice générale, Amandine Perdebat, pour ses qualités de direction tout au long de l'année et pour le coup de main très apprécié qu'elle nous a donné pendant les examens. J'aimerais également exprimer ma gratitude envers notre psychométricien, Jimmy Bourque, pour son expertise qui nous aide à maintenir les normes élevées de l'Examen de Fellowship.

L'examineur-en-chef associé, le Dr Garry Aslanyan, m'a apporté une aide, une sagesse et des conseils incroyables. Ses nombreuses contributions et son travail exceptionnel, notamment dans l'élaboration des politiques, des procédures, des profils de compétences et de la procédure d'appel sont très appréciés.

Enfin, en tant que Directeur des évaluations, Kyle Todt a ouvert la voie à un nouveau format pour l'Examen de Fellowship et a poursuivi ses efforts pour faire passer notre examen au niveau supérieur. Je vous remercie de votre soutien, de votre dévouement et de votre immense contribution à une nouvelle année de succès.

Respectueusement soumis,

Dre Christine Corbeil

Présidente du Comité de l'Examen de Fellowship

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS SUR TROIS ANS POUR LES CANDIDAT.E.S QUI SE PRÉSENTAIENT À L'EXAMEN POUR LA PREMIÈRE FOIS

Spécialité	Nombre de candidat.e.s	Taux de réussite
Santé dentaire publique	-	-
Endodontie	69	73.9%
Radiologie buccale et maxillo-faciale	11	72.7%
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	65	84.6%
Médecine buccale	14	64.3%
Pathologie buccale	-	-
Orthodontie	92	79.3%
Dentisterie pédiatrique	71	88.7%
Parodontie	100	77%
Prosthodontie	132	66.7%

En raison du nombre limité de candidat.e.s en Santé dentaire publique et en Pathologie buccale, les statistiques ne peuvent être communiquées afin de préserver la confidentialité.



Dr John Zarb
Président (registraire)

Dr Izchak Barzilay
Président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Dr Jean-Pierre Picard
Vice-président du Conseil
d'administration (membre d'office)

Mme Amandine Perdebat
Directrice générale

M. Kyle Todd
Directeur des évaluations

RAPPORT DU COMITÉ DES APPELS

Le Comité des appels veille à ce que les révisions officielles de l'Examen de Fellowship soient effectuées conformément à la politique d'Examen de Fellowship. Le Comité a pour mission de maintenir une procédure de révision standard, opportune et confidentielle afin de préserver la transparence, l'équité et l'intégrité du processus d'examen.

Le Comité des appels est chargé de superviser l'ensemble du processus de révision formelle. Cette supervision consiste à vérifier que toutes les procédures sont exécutées correctement, à veiller à ce que toutes les parties concernées soient traitées équitablement et à résoudre les problèmes qui se posent.

Les révisions officielles sont uniquement effectuées sur la base d'allégations d'irrégularités significatives dans les procédures d'administration de l'examen. Ce processus n'examine pas le contenu de l'examen, mais se concentre uniquement sur l'exactitude des procédures.

Les candidat.e.s qui n'ont pas réussi l'examen peuvent demander une révision officielle auprès de l'examineur-en-chef associé et/ou de l'examinatrice-en-chef en raison d'irrégularités de procédure. Ce processus donne aux candidat.e.s la possibilité de contester toute erreur de procédure perçue. À la suite de cette étape, une lettre d'avis est émise par l'examineur-en-chef associé et/ou l'examinatrice-en-chef.

Si un.e candidat.e souhaite poursuivre, la deuxième étape consiste en une révision par une Commission de révision officielle sous forme écrite. Cette commission examine les détails de l'affaire et fournit une réponse écrite basée sur ses conclusions.

En dernier lieu, les candidat.e.s peuvent opter pour une Commission de révision sous forme orale. Ce format permet à un.e candidat.e d'expliquer ses préoccupations verbalement et directement à une Commission de révision sous forme orale qui évaluera la situation en conséquence. Toutes les décisions prises par la Commission de révision sous forme orale sont contraignantes.

Au moment de la rédaction du présent rapport, nous sommes encore dans la période de soumission des révisions officielles et il n'y a pas de mise à jour à signaler pour l'instant.

Le Comité des appels s'engage à garantir l'équité et la normalisation du processus d'Examen de Fellowship. Nous continuerons à veiller à ce que tou.te.s les candidat.e.s bénéficient d'une procédure de révision solide et transparente, et à respecter notre engagement à appliquer les normes les plus élevées en matière de transparence et d'intégrité.

Respectueusement soumis,

Dr John Zarb

Président du Comité des appels

RAPPORT D'EXAMEN DE FELLOWSHIP

L'Examen de Fellowship 2023 a été administré à distance en mai et en juin dans neuf spécialités dentaires. Comme les années précédentes, il répondait à des normes psychométriques élevées en matière d'équité, de validité et de fiabilité. Tous les examens ont été élaborés par une équipe d'expert.e.s, représentatifs des pratiques et des juridictions canadiennes spécialisées. La procédure d'examen s'est déroulée conformément aux lignes directrices et aux meilleures pratiques du secteur. Le contenu de l'examen était basé sur un modèle détaillé et consistait en des cas cliniques typiques et standardisés. Tous les cas ont été examinés par l'équipe d'examen de la spécialité et par le psychométricien, et modifiés si nécessaire pour répondre aux normes de la spécialité et aux normes psychométriques.

Avant le jour de l'examen, le psychométricien a fourni à tou.te.s les examinateur.trice.s une formation approfondie et un calibrage des évaluateur.trice.s afin de garantir une exécution cohérente et appropriée ainsi qu'un établissement rigoureux des normes. Cette année, outre la méthode Angoff, la méthode Hofstee a également été utilisée pour établir les normes. Ces deux méthodes ont fourni à l'équipe chargée de l'examen un ensemble de points de référence pour l'aider à déterminer la note de passage. Il n'y a pas eu de problèmes techniques majeurs ni d'irrégularités psychométriques.

Chaque candidat.e a été noté.e simultanément par deux examinateur.trice.s afin de garantir la cohérence de la notation et la solidité des résultats. Toutes les notes ont ensuite été saisies par une équipe de saisie des données, après quoi le personnel du CRCDC a procédé à un examen d'assurance de la qualité. Une fois l'exhaustivité et l'exhaustivité des résultats confirmées, le psychométricien, l'examinatrice-en-chef et l'équipe d'examen de la spécialité ont examiné les données afin d'identifier et de corriger toute anomalie restante. Chaque

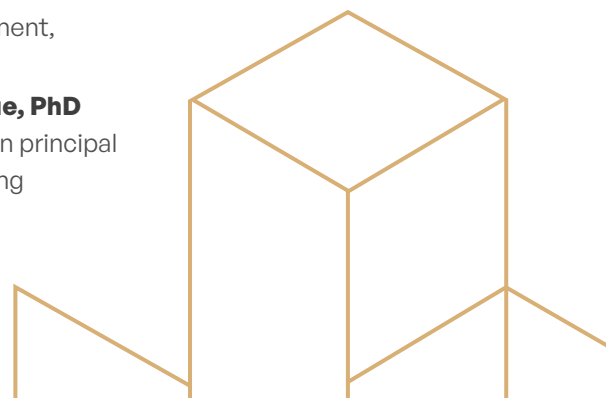
administration d'examen a été suivie d'une session de validation au cours de laquelle toutes les notes des candidat.e.s ont été présentées à l'équipe chargée de l'examen, avec les points de référence pour l'établissement des normes. Le groupe a ensuite décidé d'une note de passage basée sur des critères en procédant à une analyse statistique de toutes les données et de tous les points de référence, tout en tenant compte de la fiabilité entre évaluateur.trice.s et de l'erreur standard de mesure. Nous avons procédé à une analyse plus fine et à des délibérations sur les candidat.e.s considéré.e.s comme « limites », c'est-à-dire proches de la note de passage, avant de prendre une décision définitive quant à la note de passage. Pour les spécialités qui comptent suffisamment de candidat.e.s, l'étape suivante consistera à effectuer des analyses psychométriques approfondies et à en rendre compte.

Au cours des prochaines années, le Collège, avec l'aide du psychométricien, prévoit de continuer à mettre à jour les profils de compétences et les modèles pour toutes les spécialités, de renforcer le calibrage des évaluateur.trice.s et d'introduire des échelles d'évaluation globales pour remplacer les listes de contrôle en tant qu'outils de notation.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les membres de chaque équipe de spécialistes qui ont travaillé soit en tant qu'examinateur.trice.s, soit au sein des différents comités responsables de l'élaboration des nouveaux modèles. Leur expertise et leur engagement sont essentiels à la qualité du processus d'examen.

Respectueusement,

Jimmy Bourque, PhD
Psychométricien principal
Meazure Learning



SANTÉ DENTAIRE PUBLIQUE

Dr Albert Adegbembo

Dr Garry Aslanyan

Dr Amir Azarpazhooh

Dr Constantine Batsos

Dr Keith Da Silva

Dr Mohamed Elsalhy

Dr Rafael Figueiredo

Dre Alyssa Hayes

Dre Ferne Kraglund

Dre Alexandra Nicolae

Dr Vinay Pilly

Dr Carlos Quinonez

Dr Faahim Rashid

Dre Sonica Singhal

Dre Maria van Harten

Dre Bonnie Yu



Dre Kalyani Baldota
Examinatrice-en-chef

ENDODONTIE

Dr Joshua Ananthan

Dr David Baker

Dre Karine Charara

Dr Nauman Chatha

Dre Mahsa Farzaneh

Dr Ahmed Hieawy

Dr Matthew Kerner

Dre Gillian Layton

Dre Debra Levin

Dre Rachele Luciano

Dre Sandra Makkar

Dr Gevik Malkhassian

Dre Mana Mirfendereski

Dr Carlos Ochoa

Dr John Odai

Dre Lisane Paquette

Dr Luis Quiterio Montero

Dr Jonathan Rapp

Dr Mahmoud Reza Ektefaie

Dre Karina Roth

Dr Geoffrey Sas

Dre Esther Tam

Dr Peter Tawil



Dr Craig Tervit
Examineur-en-chef



Dre Riva Black
Examinatrice-en-chef

MÉDECINE BUCCALE ET/OU PATHOLOGIE BUCCALE

Dre Caroline Bissonnette

Dre Seema Ganatra

Dre Sara Gordon

Dr Adel Kauzman

Dre Catherine Laliberté

Dre Iona Leong

Dre Christina McCord

Dr Samson Ng

Dre Yoko Tsukada

Dr Eli Whitney



Dre King Chong Chan
Examinatrice-en-chef

RADIOLOGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

Dre Noura Alsufyani

Dre Mariam Baghdady

Dre Anna Csillag

Dre Fatima Jadu

Dre Catherine Nolet-Lévesque

Dr Daniel Turgeon

CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

Dr Carl Bouchard
Chef de section

Dr James Brady
Chef de section

Dr Michael Shimizu
Chef de section

Dr Joseph Friedlich
Examineur principal

Dr Pierre-Éric Landry
Examineur principal

Dr Henry Lapointe
Examineur principal

Dr Kevin Lung
Examineur principal

Dre Julia Pompura
Examinatrice principale

Dr Brian Rittenberg
Examineur principal

Dr André Rousseau
Examineur principal

Dr Keyvan Abbaszadeh

Dr Olivier Béchard

Dr Nick Blanas

Dre Susan Bourque

Dr Marco Caminiti

Dre Carol Chahine

Dre Daisy Chemaly

Dr Marco Chiarot

Dre Geneviève Chiasson

Dr Graham Cobb

Dr Alexandre Dostie

Dr Jean-Charles Doucet

Dr Sean Edwards

Dr Michel El-Hakim

Dr William Frydman

Dr Patrick Giroux

Dr Claude Guimond

Dr Fritz Kienle

Dr Kristopher Lee

Dr Mathieu Lenis

Dr Nicholas Makhoul

Dr Zain Manji

Dr Scott Martyna

Dr Kevin McCann

Dr Taylor McGuire

Dr Maico Melo

Dr Joel Powell

Dr Eddie Reinish

Dr Kurt Scherle

Dr Mark Shuren

Dr Miller Smith

Dre Sarah Théberge

Dr Simon Touchan

Dr Robert Wagner

Dr Jeffrey Wallace

Dr Waleed Zaid



Dr Chad Robertson
Examineur-en-chef

ORTHODONTIE



Dre Susan Eslambolchi
Examinatrice-en-chef

Dr Austin Chen
Chef de section

Dre Sandra Maduke
Cheffe de section

Dr Shervin Abbaszadeh

Dr Timothy Agapas

Dre Paula Baby

Dre Eva Berka

Dre Allyson Bourke

Dr Claude Boutin

Dr David Briss

Dr Steven Budd

**Dre Chrisovalantou
Cheretakis**

Dre Clara Chow

Dre Glenna Grykuliak

Dr Paul Helpard

Dr Lorne Kamelchuk

Dr Asef Karim

Dr Darrel Kemp

Dre Sonya Lacoursière

Dr Parm Lalli

Dr Jules Lemay III

Dr Todd Moore

Dr Kamrin Olfert

Dr Michael O'Toole

Dre Julianne Peterson

Dr Benjamin Pliska

Dr James Posluns

Dr Akbar Rawji

Dr Stephen Roth

Dre Khushee Sharma

Dr Ronald Sperber

Dr Daniel Tanguay

Dr Camilo Yamin-Lacouture

DENTISTERIE PÉDIATRIQUE

Dre Marie-Claude Cholette
Examinatrice principale

Dre Elsa Hui-Derksen
Examinatrice principale

Dr Gordon Payne
Examineur principal

Dr Duy-Dat Vu
Examineur principal

Dre Marie-Eve Asselin

Dr Robert Barsky

Dr Jay Biber

Dr Mark Casafrancisco

Dr Daniel Charland

Dre Isabelle Chase

Dre Sonia Chung

Dre Rebecca Cohen

Dre Basma Dabbagh

Dre Tracy Doyle

Dre Heather Dymont

Dr Michal Goralski

Dre Kanu Grewal

Dre Stéphanie Lauzière

Dre Leslie May Lawrence

Dr Jacob Lee

Dr Warren Loeppky

Dre Trang Nguyen

Dr Sean Ostro

Dre Jill Oxner

Dre Jennifer Park

Dr Gerry Pochynok

Dre Rocio Quinonez

Dre Aisha Romain

Dre Elizabeth Ross

Dr Timothy Seto

Dre Michelle Thal

Dre Phoebe Tsang

Dre Cynthia Wong

Dr Christopher Yue



Dre Felicity Hardwick
Examinatrice-en-chef

PARODONTIE



Dr Omar Usman
Examineur-en-chef

Dre Vana Andreou
Cheffe de section

Dre Isabelle Quenneville
Cheffe de section

Dr Gregory Austin
Examineur principal

Dr René Voyer
Examineur principal

Dr Charles Alleyn

Dr Rémi Arseneau

Dr Saljae Aurora

Dre Parvaneh Bahrami

Dr Vinay Bhide

Dre Laura Chano

Dr David Chvartzsайд

Dr Robert Durand

Dr Tarek El Sayegh

Dr Ali Fakhry

Dre Karen Fung

Dr Simon Gauthier

Dr Georgios Giannelis

Dre Monica Gibson

Dr Kevin Guze

Dre Sari Hershenfield

Dre Andrea Hsu

Dr Fayaaz Jaffer

Dr Mohammad Javaid

Dr Theodoros Katsaros

Dr Jaffer Kermalli

Dr Hugh Kim

Dr Jim Lai

Dr Kevin MacDonald

Dr Yanik Roussy

Dr Ryan Schure

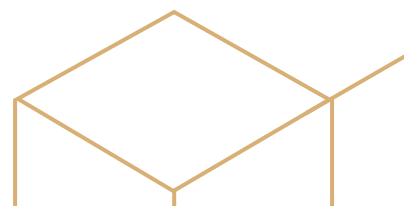
Dre Rana Tarzemanу

Dr Reza Termei

Dr Heinrich Tillmanns

Dr Guillaume Tremblay

Dre Priscilla Walsh



PROSTHODONTIE

Dr Ghassan Al Dika

Dr Majd Al Mardini

Dr Murtada Aldoukhi

Dre Sara Abdulaziz Al-Fadda

Dr Nariman Amiri

Dr Mohammed Baig

Dr Michael Barczak

Dre Elahe Behrooz

Dr Ansgar Cheng

Dre Ming-Yi Chou

Dr David Chvartzaid

Dr Ousama Damlaj

Dr Tuan Ngoc Dinh

Dre Cecilla Dong

Dre Nancy Dubois

Dr Patrice Fan

Dre Effrat Habsha

Dr David Lalande

Dr Vincent Lee

Dr Terry Lim

Dr Bernard Linke

Dr Kieth Manning

Dr Peter McDermott

Dr Pierre-Luc Michaud

Dre Anh Bang-Tuyen Nguyen

Dr Oliver Pin-Harry

Dr Kirk Preston

Dr Mohammad Taheri

Dr Berge Wazirian

Dr Brenton Winnett

Dre Angela Wong

Dr Christopher Wyatt



Dr Igor Pesun
Examineur-en-chef

CRCDC



**LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS
DENTISTES DU CANADA**

**1501-110 RUE YONGE
TORONTO, ONTARIO M5C 1T4
TÉL. 416-512-6571**